

MOTIVATION DES EMPLOYEURS À PROMOUVOIR LA SANTÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL: SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES PUBLICATIONS

Introduction

La promotion de la santé au travail (PST) résulte de tous les efforts consentis par les employeurs, les salariés et la société pour améliorer l'état de santé et le bien-être des travailleurs. Elle est assurée en améliorant l'organisation du travail et l'environnement professionnel, en favorisant la participation active de toutes les parties prenantes au processus et en encourageant le développement personnel. Il importe d'observer que la PST entend être un soutien supplémentaire et non le substitut d'une gestion des risques sur le lieu de travail. Une bonne gestion des risques est le fondement essentiel de tout programme fructueux de PST. Le développement et le maintien d'un environnement de travail sain et d'une main-d'œuvre en bonne santé présentent des avantages manifestes à la fois pour les entreprises et pour les salariés, mais peuvent également conduire à une amélioration du développement social et économique aux niveaux local, régional, national et européen. Le rapport que résume cette fiche technique présente les conclusions d'une analyse des publications visant à dégager les raisons, arguments et motivations principaux des employeurs à entreprendre des initiatives de promotion de la santé au travail et discute de certains des défis et des obstacles qui y sont associés. Ces connaissances peuvent servir à encourager et à motiver les employeurs à se lancer dans la PST.

Motivation des employeurs à s'engager dans la PST

Les motivations ont été classées en facteurs internes (à l'intérieur de l'organisation) et externes (en dehors de l'organisation). Les principales conclusions qui se dégagent de l'analyse des publications sont les suivantes:

Facteurs de motivation internes

- Des preuves montrent que les programmes et les mesures en faveur de la PST peuvent avoir des effets réels et significatifs sur la hausse des niveaux de productivité et de la production.
- Les programmes de PST ont été associés à une baisse de l'absentéisme et des coûts de maladie-invalidité.
- Il a été démontré que les programmes de PST ont un effet positif sur le présentéisme.
- Améliorer la santé et le bien-être des travailleurs par le biais de programmes de PST peut conduire à des niveaux supérieurs de satisfaction professionnelle et d'engagement des travailleurs vis-à-vis de l'organisation.
- L'un des avantages d'investir dans des programmes de promotion de la santé bien structurés est la réduction de la rotation du personnel et l'amélioration du recrutement de nouveaux travailleurs. Le moral du personnel peut également s'en trouver amélioré, ce qui a également des répercussions indirectes sur le taux de rotation du personnel.
- Les preuves s'accumulent et la prise de conscience se développe par rapport au lien entre une santé et un bien-être médiocres des salariés, d'une part, et un risque accru d'accidents et de blessures au travail, d'autre part.
- De plus en plus de preuves indiquent que de nombreuses initiatives et stratégies de promotion de la santé mises en place sur le lieu de travail peuvent générer des économies de coûts réelles et considérables pour les organisations.

Facteurs de motivation externes

- La recherche montre que la PST et, avec elle, le bien-être accru des salariés peuvent avoir pour avantage indirect une amélioration du service à la clientèle et, partant, une plus grande fidélisation de la clientèle.

- Les entreprises qui promeuvent la PST pour leurs salariés sont considérées comme des employeurs attrayants et responsables. Un avantage supplémentaire d'une meilleure image de l'entreprise est la visibilité accrue pour les futurs salariés potentiels.
- Un soutien venant d'initiatives locales et gouvernementales est particulièrement important pour les petites et moyennes entreprises qui disposent de ressources et d'une expertise interne limitées pour concevoir et mettre en œuvre de tels programmes.
- Les programmes de soutien des compagnies d'assurance et/ou d'autres formes d'incitation externe ont été considérés comme une stratégie utile pour encourager les employeurs à mettre en œuvre et, surtout, à investir dans la promotion de la santé au travail.

Obstacles et défis

L'analyse des publications a mis en évidence un certain nombre de facteurs susceptibles d'influencer la participation des employeurs dans la PST. En voici quelques exemples:

Obstacles

- Absence d'infrastructure de santé et de sécurité au travail.
- Perception négative des exigences et des avantages de la santé au travail.
- Absence des compétences et des qualifications requises.
- Coopération inadéquate entre les principaux acteurs du processus.
- Charge bureaucratique.
- Besoin perçu d'un investissement financier considérable dans un programme.
- Perception erronée des employeurs et des organisations selon laquelle la PST ne présente que peu ou pas d'avantages pour l'entreprise, prend trop de temps et ne relève pas de leur responsabilité.

La PST et la taille des organisations

La dimension d'une entreprise peut influencer la façon dont elle met en œuvre la PST, les entreprises de taille plus réduite étant moins susceptibles d'engager de telles actions. En règle générale, il est admis que les petits lieux de travail – en particulier, les micro-entreprises – constituent un défi particulier pour la promotion de la santé, en raison des diverses difficultés qu'ils rencontrent, comme le manque de ressources et d'expertise. Toutefois, de petites entreprises présentent également un contexte extrêmement avantageux pour promouvoir la santé de leurs salariés, compte tenu de leurs caractéristiques sociales, organisationnelles et environnementales



uniques (une direction proche et une communication plus aisée avec les salariés), sur lesquelles il est possible de s'appuyer pour mener à bien des programmes de PST fructueux.

Les grandes organisations, en revanche, pourraient devoir élaborer plusieurs programmes pour répondre aux besoins d'effectifs nombreux et divers. Pour le concepteur du ou des programmes, le défi consiste à déterminer avec précision les priorités relatives d'un personnel nombreux et varié, lesquelles peuvent souvent être influencées par les ressources humaines, financières, de temps et d'espace limitées dont dispose l'organisation. En outre, le nombre élevé de salariés dans les grandes organisations rend également difficile l'obtention d'un soutien fort de

toutes les catégories de salariés, ce qui est essentiel pour la réussite des programmes de PST.

La PST dans le secteur public ou privé

De plus en plus d'études mettent en évidence les priorités et les besoins différents des divers secteurs professionnels et les différentes approches utilisées dans le secteur public et dans le secteur privé en matière de PST. Il est crucial de procéder à une analyse approfondie des besoins et des caractéristiques de chaque secteur professionnel (et de chaque organisation à l'intérieur de celui-ci) et d'adapter les politiques, pratiques et initiatives de promotion de la santé aux besoins et aux priorités recensés.

Recommandations

Les recommandations suivantes sont destinées aux responsables politiques et leur montrent la voie à suivre pour inciter et motiver les employeurs à investir dans la mise en œuvre de programmes de PST:

- sensibiliser les employeurs au fait que la PST est un complément précieux de la sécurité et de la santé au travail;
- continuer d'insister sur les avantages des initiatives de promotion de la santé au travail dans le monde des entreprises, étant donné que la promotion de la santé repose sur des actions volontaires des deux parties;
- fournir des outils et des boîtes à outils gratuits et accessibles pour aider les entreprises à mettre en œuvre les programmes de PST. Cet aspect peut tout particulièrement contribuer à encourager les petites et moyennes entreprises à mener à bien ces programmes, étant donné qu'elles disposent de ressources et d'une expertise interne limitées en la matière;
- commencer à développer les compétences et les qualifications élémentaires et la base de connaissances parmi les chefs d'entreprise en matière de promotion de la santé au travail;
- les programmes de soutien des autorités locales et nationales peuvent être utiles pour inciter les petites entreprises à s'engager dans la PST;
- les incitations des compagnies d'assurance peuvent être utiles pour encourager les organisations à investir dans des programmes et des actions de PST.

Des informations complémentaires sur la **promotion de la santé au travail** sont disponibles à l'adresse: <https://osha.europa.eu/fr/topics/whp>

L'analyse des publications sur la motivation des employeurs à promouvoir la santé sur le lieu de travail est disponible sur:

https://osha.europa.eu/fr/publications/literature_reviews